

**UMBERTO MONTUORO, *Terrorismo internazionale, narcotraffico e regole d'ingaggio.***

**ABSTRACT** - *The mandate given by the United Nations to NATO as regional organization of security, highlights the legitimacy of the mission. The re-establishment of peace and the participation of the local authorities in restoring the essential conditions for the course of democratic life in Afghanistan represent the fundamental conditions for restoring a framework of legality in the Country. The possibility of using national military aircraft in missions of reconnaissance has aroused perplexity. The hypothesis of using national aircraft in operations against international terrorism and narcotraffic has not been formally authorized in the mandate upon which the Italian participation to the mission is based. The photographic individualization of the opium cultivations does not seem to fall into the operative sphere established in the terms and conditions of employment of our Contingent. The collection of such information, however, is inevitable because it derives from systematic reconnaissance. The network of international narcotraffic possesses vital ganglions in that area, against which the single meagre force of the re-born Afghanistan is insufficient. The communication of this information to local Authorities is an aspect of general co-operation with the State of stay. In today's international scene it appears necessary not only to consider the plan of juridical legitimacy to qualify the use of a particular peace measure as politically opportune in an appointed area.*

**RÉSUMÉ** - *Le mandat assigné par les Nations Unies à l'OTAN en tant qu'organisme régional de sécurité, met en relief les coordonnées de légitimité internationale de la mission. Le rétablissement de la paix et le concours des autorités locales dans le rétablissement des conditions essentielles pour le déroulement de la vie démocratique en Afghanistan représentent les prémisses indispensables pour assurer un cadre de légalité dans le Pays. La possibilité d'employer des avions militaires italiens en mission de reconnaissance a soulevé des doutes. L'hypothèse d'utiliser des aéromobiles nationaux pour contraster le terrorisme international et le trafic de drogue ne pourrait jamais être formellement sanctionnée dans le mandat qui est à la base de la participation italienne à la mission. L'identification photographique des cultures d'opium ne rentrerait donc pas dans le cadre opérationnel établi dans les Règles d'engagement, précédemment disposées dans le but de discipliner toute activité du contingent italien. Cependant la récolte de ces informations est inévitable parce qu'elle dérive d'une action de reconnaissance systématique. Dans cette aire, la filière du trafic international de drogue possède de ganglions vitaux dont le contraste ne devrait pas être soutenu uniquement par les rares et modestes ressources de l'Afghanistan. La communication de ces informations aux Autorités locales demeure dans le cadre des obligations générales de coopération avec l'Etat de séjour. Dans le cadre international actuel, il est nécessaire de considérer non seulement le plan de la légitimité juridique pour qualifier l'adoption d'une particulière mesure de paix comme politiquement opportune par rapport à un échiquier régional déterminé.*

**PAROLE CHIAVE:** *Regole d'ingaggio, Afghanistan, Terrorismo internazionale, Intelligence, NATO.*